

DEC180701DR05

Décision portant nomination de M. Abdou Rabba aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7235 intitulée « EconomiX »

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte n° 7235 intitulée « EconomiX » ;

Vu la décision n° DEC111475INSHS du 5 août 2011 portant nomination de Mme Valérie Mignon aux fonctions de directrice de l'UMR 7235 ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 7235 en date du 13/02/2018 ;

Considérant que M. Abdou Rabba a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 15 au 17 novembre (1^{ère} session) et du 13 au 15 décembre 2017 (2^{ème} session) ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Abdou Rabba, Ingénieur d'Etudes CNRS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 7235 intitulée « EconomiX », à compter du 1^{er} janvier 2018.

M. Abdou Rabba exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Abdou Rabba est placé directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 14 février 2018

La directrice de l'UMR7235
Valérie Mignon

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du président de l'Université Paris
Nanterre (ou de son délégué)